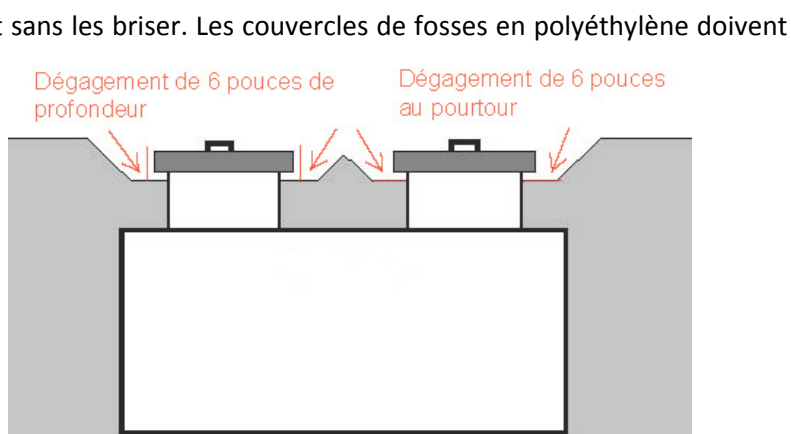


# Comment rendre votre fosse accessible pour la vidange?

Il est très important que toutes les consignes suivantes soient respectées. Si le transporteur ne peut pas vidanger votre fosse, des frais de 75\$ vous seront facturés pour déplacement inutile et vous devrez prendre un autre rendez-vous.

1- Afficher votre numéro civique (adresse) et assurez-vous qu'il soit **bien visible de la rue** ;

2- **Avant** la semaine à laquelle la vidange est prévue, localiser la fosse : tous les couvercles doivent être **dégagés d'au moins 6 pouces au pourtour et sur la profondeur**. SVP, creuser le pourtour à l'aide d'une pelle pour permettre de basculer les couvercles sans difficulté et sans les briser. Les couvercles de fosses en polyéthylène doivent être dévissés, mais non enlevés ;



- 3- Retirer tout ce qui peut bloquer l'accès aux couvercles (meubler, structure, planches de patio, tables, pots de fleurs, blocs de ciment, etc.) ;
- 4- Mettre en place des repères visibles **si la ou les fosses sont difficilement repérables** (ex. : balises, petits drapeaux, affiches) ;
- 5- Dégager l'accès à votre propriété pour permettre le passage du camion **d'une hauteur et d'une largeur de 13 pieds** ;
- 6- Dégager le terrain de sorte que le camion puisse être placé à moins de 130 pieds de la fosse ;
- 7- Tenir à l'écart et à une distance sécuritaire les animaux domestiques tels que les chiens ;
- 8- Tout contribuable possédant un système de type **BIONEST** doit obligatoirement arrêter la pompe avant que la vidange de la fosse soit effectuée ;
- 9- Laisser les barrières donnant accès à votre propriété ouverte (débarasser les cadenas).